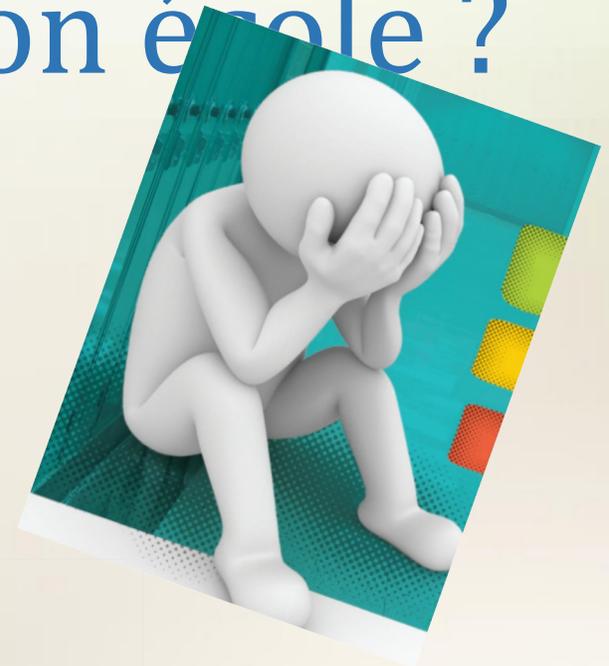


Comment mettre en place le plan prévention contre le harcèlement et la violence dans mon école ?

NON AU HARCÈLEMENT

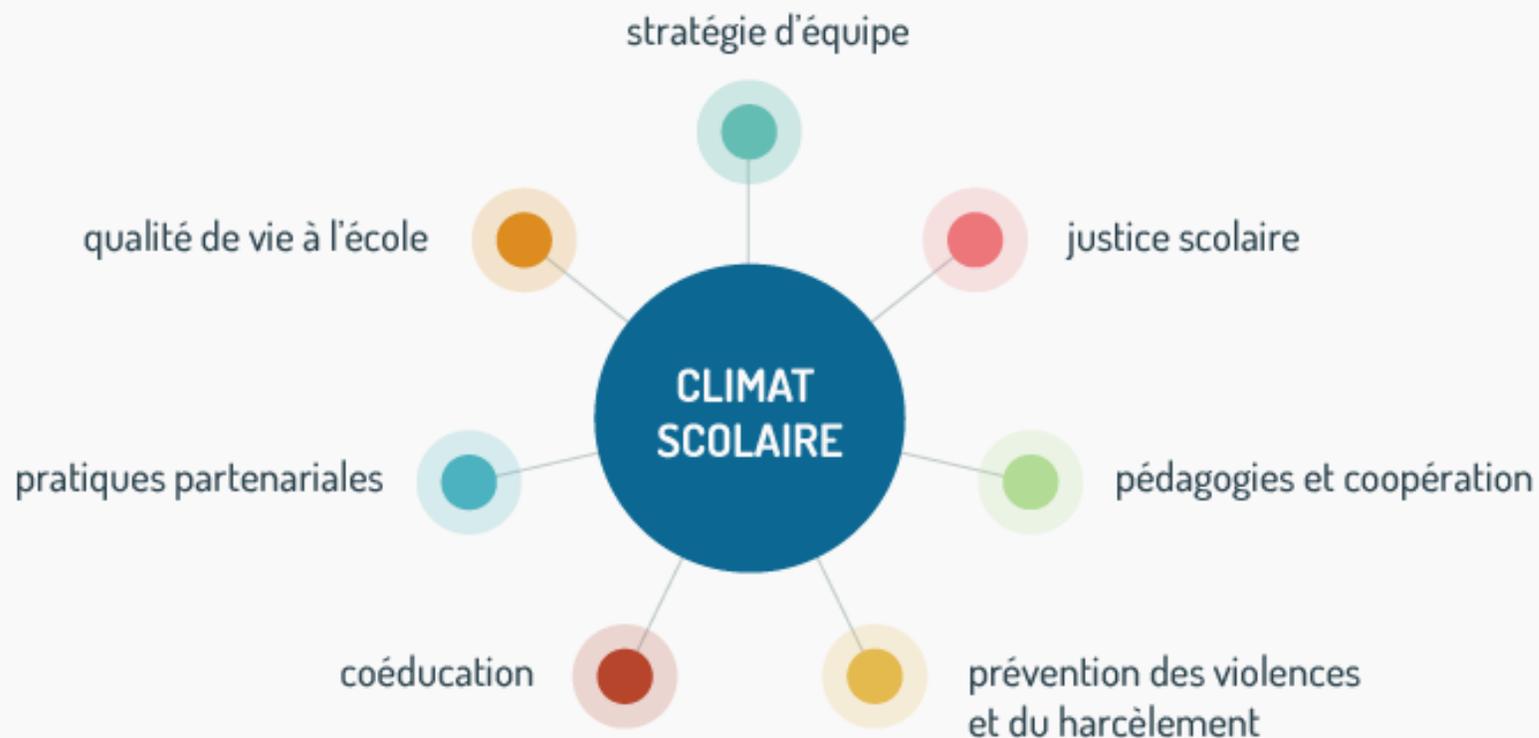


Septembre 2019 réalisation Hélène Poisson CPC Lillebonne
Janvier 2020 modifications Circonscription Maromme

Climat scolaire

[site CANOPE](#)

Agir sur le **climat scolaire**, c'est agir sur l'ensemble de l'organisation de l'école, en portant des actions sur **7 facteurs** :



Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire

Eduscol

- **Agir contre la violence**
- **Améliorer le climat scolaire pour une école de la confiance**
- **Le harcèlement entre élèves**
- **Mesurer et prévenir la violence**
- **Diagnostic de sécurité des équipes mobiles de sécurité**

Définition du harcèlement

- Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle est le fait d'une ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut pas se défendre.
- Trois caractéristiques :
 - - la répétition
 - - le rapport de force
 - - l'isolement de la victime

Quelques chiffres :

12% des élèves du cycle 3 (5% sévère)

10 % des collégiens (7% sévère)

3,4 des lycéens (1,4 % sévère)

Soit 700 600 élèves concernés

Ces chiffres aboutissent à la mise en place en 2019

des 10 nouvelles mesures contre le harcèlement

Des outils

NON AU HARCÈLEMENT

Que faire pour agir contre le harcèlement
dans mon école?

Guide à destination des professeurs des écoles et directeurs d'école



- [guide](#)

Points de vigilance (guide)

- - sensibilisation des équipes (Conseil des maîtres)
- - informations aux parents (Conseil d'école : fiche conseil sur le site) et actes de prévention (ne pas régler seul)
- - règlement de l'école (loi n°2013- 595 du 8 juillet 2013 : plan d'action pour lutter contre le harcèlement scolaire)
- Ecole maternelle : formation émotions et empathie
- Ecole élémentaire : continuité, programmation et actions de coopération (// formation sur l'oral)
- - repérage (grille sur site)
- - action cohérente : référent ?
- **Lieux de vigilance** : cour de récréation (cf.p10), les sanitaires et la cantine

Des outils

NON AU HARCÈLEMENT

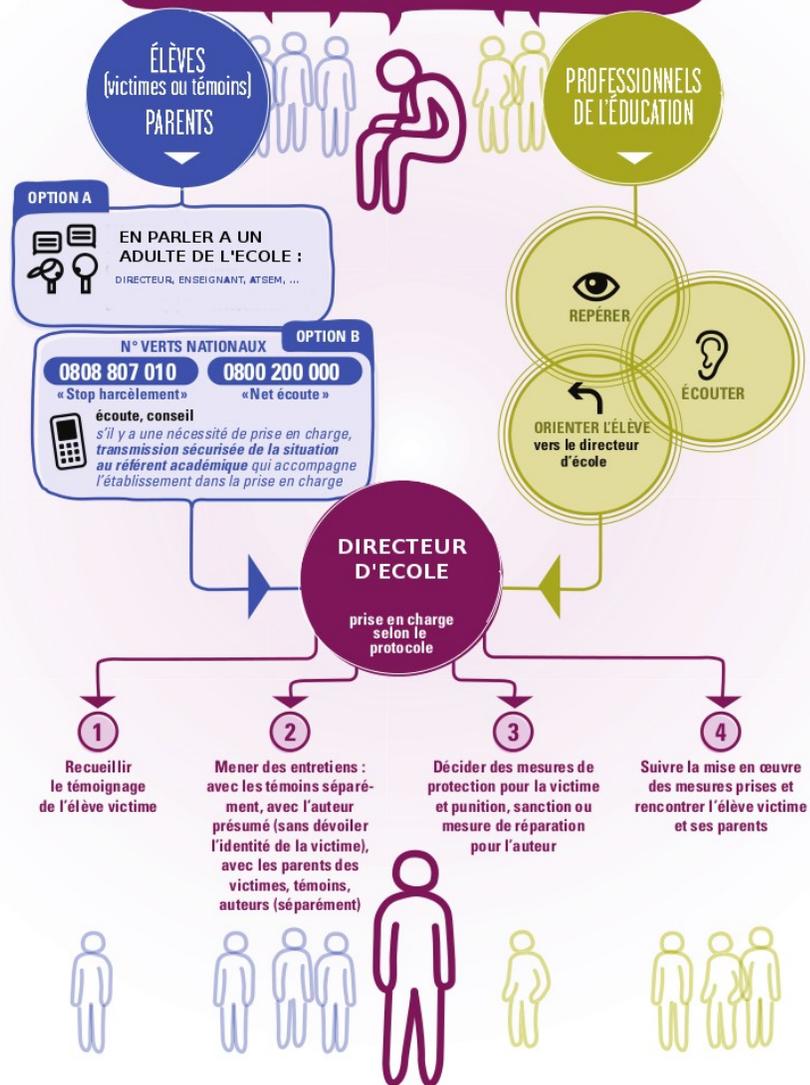
Protocole de traitement
des situations de harcèlement
dans les écoles



- Protocole

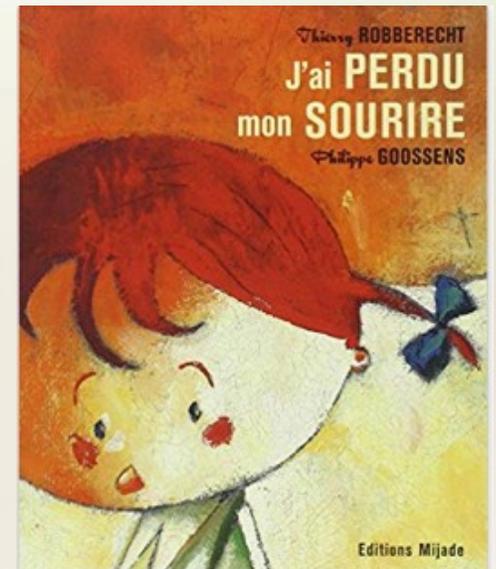
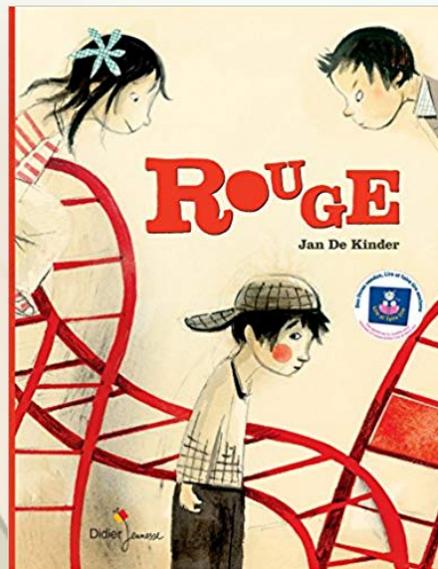
Des outils

QUE FAIRE FACE À UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT ?



Prévention du harcèlement dès la maternelle

- Etude d'albums
- Travail sur les émotions, les différences, la confiance en soi, l'empathie (travaux de O. Zanna/B. Jarry)



Prévention du harcèlement

- cahier d'activités

NON AU HARCÈLEMENT

CAHIER D'ACTIVITÉS - PRIMAIRE

↪ Outils et séquences pédagogiques
pour lutter contre le harcèlement à l'École

Plan de prévention

ÉCOLE & EPLE

PLAN DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES

Les incontournables pour agir sur le harcèlement et les cyberviolences par le climat scolaire

Partenariat

- Connaître et diffuser aux équipes les ressources locales, académiques, départementales et nationales
- Organiser des réunions partenariales autour du règlement intérieur
- Organiser les circuits d'information avec les partenaires
- S'appuyer sur les partenaires pour le traitement (prise en charge individuelle)

Pédagogie et coopération

- Travailler la question du harcèlement et du cyberharcèlement en EMC
- Intégrer cette thématique dans le parcours citoyen, le parcours éducatif de santé et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Travailler, au sein de la classe, sur les compétences psychosociales des élèves
- Expliciter les usages appropriés et inappropriés des applications et des matériels dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information

Des élèves acteurs de la prévention

- Sensibiliser les élèves de façon régulière et sur le long terme
- Motiver les élèves par des actions concrètes
- Donner aux élèves un moyen de signaler les situations problématiques

ATTENTION : un plan qui ne repose que sur des actions conduites par les élèves pour les élèves (peer to peer) est contreproductif

Justice scolaire

- Mettre en place des règles claires appliquées par tous (adhésion de tous les adultes)
- Faire participer les élèves à l'élaboration des règles
- Respecter les principes généraux du droit (individualisation de la sanction, etc.)
- Utiliser les mesures de responsabilisation
- Inclure la question des cyberviolences dans le règlement intérieur

Coéducation

- Communiquer en direction des parents d'élèves sur le harcèlement et les cyberviolences
- Savoir accueillir la parole des parents de l'élève victime ou auteur
- Suivre les situations de harcèlement avec un retour régulier aux parents, même lorsqu'elles se déroulent en partie sur Internet

Qualité de vie à l'école

- Savoir accueillir les nouveaux arrivants
- Organiser des événements collectifs
- Surveiller les espaces communs (cour de récréation, couloirs, sanitaires, installations sportives, etc.) et développer la bienveillance interpersonnelle

Stratégie d'équipe

- Sensibiliser tous les personnels (administratifs et techniques compris) régulièrement et sur le long terme
- Former des personnes ressources pour la prise en charge
- Formaliser le circuit d'information dans l'établissement
- Former les adultes aux cyberviolences

Exemple de plan de prévention



Amélioration du climat scolaire Plan de prévention contre le harcèlement et la violence

Texte de référence : loi n°2013-595 du 8 juillet 2013

La loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République prévoit que la lutte contre toutes les formes de harcèlement constitue une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire. Prévenir et lutter contre le harcèlement est donc un devoir qui s'impose à tous les membres de la communauté éducative. Assurer la sécurité et la sérénité de tous les élèves et de tous les personnels dans les écoles et les établissements, c'est transmettre et faire respecter les valeurs essentielles que sont la solidarité, la fraternité, la dignité de tous, le dialogue, l'écoute et le respect mutuels.

1. Coordonnées de l'école, établissement

Ecole / établissement	Téléphone	Adresse électronique	Effectifs
Mairie	Téléphone	Adresse électronique	

2. Contexte de l'école

L'essentiel	
Points forts	
Points de vigilance	

Indicateurs : graphique d'outil d'auto évaluation et de pilotage des établissements, indicateurs climat scolaire...

Commentaires :

Bibliographie et surtout le site « Non au harcèlement ! »

